

LES TERMES UTILISÉS MAIS NON DÉFINIS DANS LE PRÉSENT AVIS ONT LE SENS QUI LEUR EST ATTRIBUÉ DANS LE PROSPECTUS DU 16 OCTOBRE 2026 (LE « PROSPECTUS »). LES ADMINISTRATEURS ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE L'EXACTITUDE DU PRÉSENT AVIS.

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE QUANT AUX INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT AVIS, VEUILLEZ CONSULTER IMMÉDIATEMENT VOTRE COURTIER, BANQUIER, AVOCAT, COMPTABLE, CONSEILLER À LA CLIENTÈLE OU TOUT AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

JANUS HENDERSON HORIZON FUND (la « Société »)
Société d'investissement à capital variable (SICAV)
LUXEMBOURG
RCS B22847

AVIS AUX ACTIONNAIRES
(l'« Avis »)

16 octobre 2026

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons afin de vous informer de certaines modifications que nous apportons à la documentation de la Société afin de tenir compte du cadre obligatoire relatif aux outils de gestion de la liquidité instauré par la directive (UE) 2024/927 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 modifiant les directives 2011/61/UE et 2009/65/CE (la « **Directive modificative relative aux OPCVM** »). En vertu de cette directive, les OPCVM sont tenus de sélectionner et de maintenir au moins deux outils de gestion de la liquidité parmi ceux figurant à l'Annexe II bis de la directive 2009/65/CE, telle que modifiée ultérieurement, conformément aux règles définies ci-dessous. Nous profitons également de cette occasion pour apporter au Prospectus certaines mises à jour d'ordre administratif et certaines précisions, telles que décrites ci-dessous. Sauf indication contraire dans le présent Avis, les Modifications (telles que définies ci-dessous) entreront en vigueur le 16 octobre 2026.

a) Mise à jour relative aux outils de gestion de la liquidité

Mise à jour du Prospectus afin de tenir compte du nouveau cadre relatif aux outils de gestion de la liquidité applicable aux fonds de type ouvert. Conformément au cadre OPCVM actualisé mentionné ci-dessus et aux exigences harmonisées relatives aux outils de gestion de la liquidité, la Société de gestion a sélectionné et maintiendra au moins deux outils de gestion de la liquidité parmi ceux figurant à l'Annexe II bis de la directive 2009/65/CE (telle que modifiée ultérieurement) (les « **Règles relatives aux outils de gestion de la liquidité** »). Ces outils pourront, le cas échéant, être activés afin de faire face à la pression des demandes de remboursement en période de tensions sur les marchés et de préserver les intérêts des Actionnaires. En outre, la Société de gestion conserve la possibilité de suspendre temporairement les souscriptions, les rachats et les remboursements d'Actions dans des circonstances exceptionnelles et lorsque l'intérêt des Actionnaires le justifie.

Afin de tenir compte de ces évolutions réglementaires et d'aligner le Prospectus sur le cadre actualisé, certaines sections du Prospectus ont été précisées afin de décrire l'ensemble des outils de gestion de la liquidité auxquels la Société peut recourir en collaboration avec la Société de gestion. La disponibilité et les modalités d'utilisation de chaque outil de gestion de la liquidité seront indiquées dans la partie générale du Prospectus et s'appliqueront à tous les Fonds, sauf indication contraire dans leur supplément respectif ;

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

b) Remboursement en nature

Ajout d'une nouvelle sous-section intitulée « Remboursement en nature », prévoyant que la Société peut, à la demande d'un Actionnaire et avec l'accord des Administrateurs, procéder au remboursement d'Actions en nature en attribuant des actifs du Fonds concerné d'une valeur égale au produit de la Valeur nette d'inventaire par Action et du nombre d'Actions dont cet Actionnaire demande le remboursement. Dans ce cas, la nature et le type des actifs à transférer sont déterminés par les Administrateurs, sous réserve de l'approbation du Dépositaire, de manière juste et équitable et sans porter atteinte aux intérêts des autres Actionnaires du Fonds concerné. Les frais liés à ce transfert sont à la charge de l'Actionnaire qui en fait la demande.

c) Report des demandes de conversion ou de remboursement importantes et plafonnement

Mise à jour du mécanisme de report applicable aux remboursements et aux conversions conformément aux Règles relatives aux outils de gestion de la liquidité. Ainsi, lorsque les demandes nettes de remboursement et de conversion reçues au titre d'un Fonds lors d'un Jour de transaction représentent au total au moins 10 % de la Valeur nette d'inventaire de ce Fonds, la Société peut, à sa discrétion, plafonner les remboursements et/ou les conversions d'Actions à 10 % de la Valeur nette d'inventaire de ce Fonds pour ce Jour de transaction. Dans ce cas, les demandes de remboursement et/ou de conversion reçues avant l'Heure limite de transaction concernée sont réduites au prorata entre tous les Actionnaires ayant présenté de telles demandes lors de ce Jour de transaction. Toute Action qui n'est pas remboursée et/ou convertie en raison de ce plafond est reportée et traitée comme si une demande la concernant avait été présentée pour l'Heure limite de transaction immédiatement suivante. Elle continue d'être reportée de la même manière jusqu'à l'exécution intégrale de la demande initiale. Sous réserve de l'application de ce même plafond, les demandes de remboursement et/ou de conversion reportées depuis une Heure limite de transaction antérieure sont traitées en priorité par rapport aux demandes ultérieures.

d) Swing pricing

Mise à jour de la section du Prospectus relative au Swing pricing afin de clarifier le fonctionnement de la politique de Swing pricing existante. La description du Seuil d'activation et du Facteur d'ajustement sera étoffée afin de préciser davantage, conformément au cadre OPCVM actualisé, les éléments pris en compte, notamment les coûts de transaction explicites, tels que les commissions de courtage, les taxes et les frais de règlement, ainsi que les coûts de transaction implicites, tels que l'écart entre les cours acheteur et vendeur, l'incidence sur le marché et les autres coûts liés à l'exécution. Le niveau maximal du Facteur d'ajustement, qui ne dépassera normalement pas 2 % de la Valeur nette d'inventaire par Action du Fonds concerné, pourra être porté à 5 % dans des conditions de marché exceptionnelles afin de protéger les intérêts des Actionnaires.

e) Changement de dénomination sociale de Janus Henderson Group plc tel qu'indiqué dans le Prospectus

Dans le cadre du retrait de la cotation de Janus Henderson Group plc finalisé le 30 juin 2026, la dénomination « Janus Henderson Group plc » indiquée dans le Prospectus sera remplacée par « Janus Henderson Group Ltd », à la suite de la transformation de l'entité d'une *public limited company* en *private limited company*.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le communiqué de presse mis à disposition à l'adresse <https://www.businesswire.com/news/home/20260630015798/en/Janus-Henderson-Completes-Take-Private-Transaction-with-Trian-General-Catalyst-and-QIA>.

f) Modification de l'adresse de SS&C Administration Services (Luxembourg) S.A. indiquée dans le Prospectus

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
W janushenderson.com

L'adresse de SS&C Administration Services (Luxembourg) S.A. indiquée dans le Prospectus passera de « 47, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg » à « 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg »

g) Mises à jour diverses

Apport d'autres modifications mineures et précisions au Prospectus, notamment la mise à jour des renvois ainsi que toute modification corrélative nécessaire pour donner effet aux modifications décrites ci-dessus.

(les « **Modifications** »).

Les Modifications n'entraîneront aucune modification significative de l'objectif ou de la politique d'investissement ni du profil de risque du Fonds, aucune modification des commissions ou frais existants supportés par le Fonds, ni aucune mesure ou incidence susceptible de porter atteinte aux droits ou aux intérêts des Actionnaires existants.

Que devez-vous faire ?

Les informations ci-dessus vous sont communiquées à titre purement informatif ; vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Vous avez besoin de plus d'informations ? Comment nous contacter

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'Agent de Registre et de Transfert, dont les coordonnées sont renseignées à l'Annexe A.

Pour les agents et représentants locaux des investisseurs suisses, allemands, belges ou singapouriens, veuillez consulter les coordonnées renseignées à l'Annexe A.

Meilleures salutations,



Administrateur
Pour et au nom de Janus Henderson Horizon Fund

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
W janushenderson.com

Annexe A

Agents et représentants locaux de la Société

<u>Teneur de registre et Agent de transfert</u> SS&C Administration Services (Luxembourg) S.A. Bishops Square Redmond's Hill Dublin 2 Irlande Téléphone : +353 1 242 5453 Fax : +353 1 562 5537	Pour les investisseurs situés à Singapour Représentant à Singapour Janus Henderson Investors (Singapore) Limited Level 34 - Unit 03-04 138 Market Street CapitaGreen Singapour 048946 <i>Le Prospectus, la Fiche d'information sur les produits, les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement auprès du représentant à Singapour.</i>
Pour les investisseurs situés en Suisse Représentant en Suisse : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES LTD. Feldeggrasse 12, 8008 Zurich Agent payeur en Suisse : Banque Cantonale de Genève 17, Quai de l'Île 1204 Genève Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse.	Pour les investisseurs situés en Allemagne Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA ») 78, Avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg <i>JHIESA est le prestataire de services de facilités conformément à l'art. 306a (1) du code allemand des investissements (KAGB). Le Prospectus et les documents d'informations clés concernés pour les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC de PRIIP), le Certificat d'immatriculation, l'Acte constitutif et les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement au format papier.</i>
Pour les investisseurs situés en Belgique Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA ») 78, Avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg <i>Les DIC de PRIIP (en français et en anglais), le Prospectus, les Statuts ainsi que le rapport et les comptes annuels révisés (en anglais) de la Société sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société et de l'agent de facilités.</i>	Pour tous les autres investisseurs Si vous avez des questions concernant ces sujets ou si vous souhaitez des copies de documents, veuillez nous contacter à l'adresse susmentionnée ou contacter votre conseiller en investissements, votre conseiller fiscal et/ou votre conseiller juridique, le cas échéant. Si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre, veuillez consulter votre courtier, banquier, avocat, comptable, conseiller à la clientèle ou tout autre conseiller professionnel. Veuillez noter que les filiales ou les tiers délégués de Janus Henderson Group avec lesquels vous communiquez concernant votre investissement peuvent enregistrer les appels téléphoniques et autres communications à des fins de formation, de gestion de la qualité et de contrôle, mais aussi afin de respecter les obligations réglementaires en matière d'enregistrement, conformément à la Politique de confidentialité.

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com